

## Rapport de stage de Master en psychologie

<u>Préambule</u>: Comme mentionné à l'art. 6 de la Loi sur l'Université de Lausanne (LUL), la désignation des fonctions et des titres dans le présent document s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

Conformément à la Directive du Décanat SSP 3.3c décrivant les conditions de stage et la créditation de ces derniers, tout étudiant « est tenu de rédiger un rapport de stage se rapportant au travail accompli au sein de l'organisation partenaire ».

Pour ce faire, la Commission des stages a édité le présent formulaire, qui doit être complété par vos soins au terme de votre stage Master, afin que les crédits qui y sont associés puissent être validés. Ce document est destiné exclusivement à la Commission des stages de l'Université de Lausanne et est complémentaire à la « Grille d'évaluation qualitative du stage », remplie et transmise par votre maître de stage.

Plus précisément, vous devez décrire de manière synthétique les principales activités effectuées durant le stage. Ce descriptif ne doit pas dépasser l'espace prévu et doit intégralement figurer sur le verso du présent document.

Une fois rempli, vous devez enregistrer ce document en format pdf et de le nommer de la manière suivante : Nom\_Prénom\_rapport\_stage.pdf. Il vous suffit ensuite de le télécharger dans l'espace moodle dédié. Pour les stages de master en psychologie du conseil et de l'orientation, le pdf est à envoyer par mail à la coordinatrice des stages de cette orientation, Mme Eva Clot-Siegrist.

Les délais pour le dépôt du rapport de stage selon la session sont les suivants :

Pour la session d'hiver : le 20.01

Pour la session d'été : le 20.06

• Pour la session d'automne : le 20.08



Nom et prénom du stagiaire :	
Orientation du Master :	
Lieu de stage :	
Dates de début et de fin du stage, taux d'activité :  Description synthétique des principales activités effectuées durant le stage	